

**BARÈME DES HONORAIRES – TRANSACTION HABITATION**

Au 1<sup>er</sup> Janvier 2024

<b>PRIX DE VENTE</b>	<b>MANDAT EXCLUSIF OU CONFIANCE</b>	<b>MANDAT SIMPLE</b>
0 € → 50 000 €	10 % TTC avec un minimum de 5 000 €	11 % TTC avec un minimum de 5 000 €
50 001 € → 120 000 €	9% TTC	10 % TTC
120 001 → 200 000 €	8 % TTC	9 % TTC
200 001 → 300 000 €	7 % TTC	8 % TTC
300 001 → 400 000 €	6 % TTC	7 % TTC
> 400 001 €	5 % TTC	6 % TTC
Garage / Parking	Forfait de 2 500 €	Forfait de 2 500 € TTC

**HONORAIRES À LA CHARGE DU VENDEUR (Sauf succession : charges acquéreur)**

Dans le cas d'une vente à la découpe, suite à une première mise en copropriété, les honoraires seront à la charge de l'acquéreur.

**BARÈME « FIDÉLISATION » - MISE EN VENTE D'UN BIEN**

Une remise de 10% est consentie sur les honoraires de transaction de base (tableau ci-dessus).

Cette remise est applicable à la prise d'un mandat de vente exclusif ou « confiance » pour les clients suivants :

- Propriétaires bailleurs : Vente d'un bien dans une copropriété gérée par notre agence.
- Anciens clients : Clients avec lesquels notre agence a déjà concrétisé une vente par le passé.

TVA : 20 %

Les honoraires ci-dessus seront révisés dans le cadre de la réglementation en vigueur et en fonction de la formule de révision de notre société.

SARL au capital de 5 000 € dont le siège social est situé 169 Boulevard d'Haussonville 54000 NANCY

SIRET Nancy BFR 808 632 145 000 13 - CODE APE 6831 Z -

Carte Professionnelle : CPI 5401 2018 000 030 935 délivrée par la CCI de Meurthe et Moselle. -

GALIAN 89, rue de la Boétie 75008 PARIS – T. 120 000 € -

Les sommes versées pour le compte clients sont consignées au compte ouvert sous le n° 31432205305 BPL 2, rue Saint Lambert 54000 NANCY

*Chaque Agence est juridiquement et financièrement indépendante*

**NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE**